# TRÉGUİER *(Côtes d'Armor)*

## Ancien évêché

## Croisée

*1re ou 2e décennie du XVIIIe siècle*

**Cette menuiserie constitue un intéressant modèle de transition entre les dernières véritables croisées issues du XVIIe siècle et les grandes fenêtres, divisées au plus par une traverse d'imposte, qui se développeront tout au long du siècle suivant. Son bâti dormant à meneau partiel et croisillon profilés en tore la rattache incontestablement à la tradition, tandis que sa fausse imposte, son meneau inférieur simulé et ses nouveaux éléments d'étanchéité l'inscrivent assurément à la base des innovations du XVIIIe siècle.**

## *La menuiserie*

### Le bâti dormant

*Les dimensions*

Avec une hauteur de 3 330 mm et une largeur de 1 432 mm, cette croisée peut être classée dans les modèles les plus grands. Elle présente un rapport hauteur / largeur de 2,33. Ses montants ont une section faible (larg. 72 mm par ép. 43 mm) pour une telle élévation. Ils s'avèrent d'ailleurs assez fragiles tant qu'ils ne sont pas maintenus par la fenêtre. Les traverses, notamment celle formant croisillon (larg. 97 mm par ép. 95 mm), sont mieux dimensionnées.

*La partition*

Depuis l'extérieur, le dormant semble être divisé de façon traditionnelle en quatre compartiments. En fait, il n'en comprend que trois, le meneau inférieur mobile étant fixé sur un des vantaux vitrés. Cette technique, qui permet de dégager la vue de l'occupant, se généralise à la fin du XVIIe siècle. Elle a toutefois été introduite précocement en Bretagne, dès la suppression des remplages de pierre. Depuis l'intérieur, la disposition est plus originale. Lorsque les vantaux vitrés sont fermés, ils masquent le meneau du haut et laissent apparaître un dormant qui ne paraît plus divisé que par une traverse d'imposte formant deux compartiments. La croisée montre alors un aspect qui deviendra rapidement classique.

*Fig. E.1. La cathédrale et, en arrière-plan, l'ancien évêché.*
*Photo Heurtier. Source Musée de Bretagne et écomusée du pays de Rennes*

*Le meneau et le croisillon*

Le croisillon est situé au-dessus des deux tiers inférieurs de la croisée. Il s'affranchit des dispositions de la deuxième moitié du XVIIe siècle, période durant laquelle il était fréquemment placé sur l'axe horizontal ou à proximité. La croisée de Tréguier, fabriquée quelques années plus tard, s'inscrit dans l'évolution des vantaux vitrés à petits-bois qui normalisera rapidement les dimensions des impostes à deux ou trois carreaux pour les plus grandes. Le meneau partiel et le croisillon sont moulurés d'un tore à profil demi-circulaire raccordé à l'onglet. Le meneau est réduit en épaisseur pour être masqué par les deux vantaux vitrés. L'étanchéité de ces derniers est réduite par l'absence de feuillure sur le croisillon.

*La pièce d'appui*

La pièce d'appui, moulurée d'un gros quart-de-rond, a été refaite en châtaignier, mais elle reprend vraisemblablement le profil initial. A l'intérieur, les arasements des tenons sont inversés et correspondent à une traverse en chapeau. On trouve parfois cette disposition qui ne nuit en rien à la solidité de l'ouvrage. Paradoxalement, aucune cheville ne maintient les assemblages.

## Les vantaux vitrés

*Les bâtis et leur mouluration*

Les battants de la croisée varient de 70 à 80 mm. Ils sont conformes aux cotes couramment pratiquées. Par contre, les traverses hautes des vantaux supérieurs, qui ne mesurent que 63 mm, sont quelque peu sous-dimensionnées et ne permettent pas de leur assurer un équerrage constant. A l'intérieur, les bâtis sont moulurés d'un quart-de-rond accosté de deux carrés, tandis qu'à l'extérieur la même moulure ne reçoit plus qu'un carré permettant d'appuyer le vitrage. D'autres modèles présentent les deux carrés aux deux faces. Si cette dernière conception permet de placer plus précisément les arasements des assemblages, elle occasionne des rétentions d'eau néfastes à la conservation des éléments, comme nous le verrons plus loin avec l'analyse des petits-bois.

*L'étanchéité des vantaux*

Alors que la technique des volets ferrés sur le dormant dissimulant les vantaux vitrés se développe[1], cette croisée reconduit le système classique d'étanchéité par recouvrement à feuillure, moins performant mais plus facile à réaliser, donc mieux maîtrisé. En cela, la croisée de Tréguier ne fait pas figure d'exception, le recouvrement étant encore largement utilisé en Bretagne durant tout le premier quart du XVIIIe siècle.

*Fig. E.2. Les battants à noix et contre-noix*

*Les battants du milieu*

En 1691, Pierre Bullet[2] précisait que pour *« avoir la veuë libre, quand une croisée est ouverte, l'on fait porter le meneau au chassis à verre depuis le bas jusques à la traverse, cela se fait par un angle recouvert en biais ».* Cette conception fréquente en Bretagne est adoptée pour les vantaux du bas. Le meneau mobile est fixé depuis l'intérieur par des clous forgés, son profil reprenant celui du dormant, mais sa section étant inférieure. Par contre, la jonction entre les deux battants est différente. La recommandation de l'auteur présente l'inconvénient majeur de ne pas assurer une liaison stable des deux battants. Il est impossible d'enrayer le gauchissement éventuel des grands vantaux. Le système de noix et de contre-noix (plan n°5 et fig. E.2) utilisé à Tréguier assure une liaison ferme et étanche entre les deux montants et préfigure la jonction à mouton et gueule-de-loup qui se développera quelques décennies plus tard. Dans les compartiments du haut, les deux battants joignent à vives arêtes et dissimulent le meneau. Cette disposition, sans doute peu étanche, permet néanmoins de manœuvrer les vantaux séparément.

*Les réseaux de petits-bois*

Les petits-bois ont une largeur de 35 mm et une épaisseur de 34 mm. A l'intérieur, ils sont moulurés d'un demi-rond accosté de deux carrés de 5 mm. A l'extérieur, la disposition est identique, mais les carrés sont plus importants (8,5 mm) pour appuyer le vitrage. Le demi-rond extérieur peut paraître curieux et peu compatible avec la fixation des verres. Il s'explique cependant par leur mode de pose. Les verres sont seulement bordés d'un plomb et fixés aux quatre angles, aucune autre étanchéité ne complétant le système (fig. 4.1 et 4.3). Aussi, la mise en œuvre d'une feuillure, telle qu'elle est pratiquée pour une pose identique à l'Hôtel de Limur à Vannes, est-elle moins appropriée, l'eau résiduelle au fond du profil endommageant les bois. Le demi-rond employé à Tréguier permet par contre à l'eau de s'écouler sans rétention.

Les petits-bois sont assemblés *à pointes de diamans*[3], autrement dit à coupe d'onglet. Outre ses qualités esthétiques, cette conception permet d'avoir des petits-bois horizontaux peu entaillés qui s'apparentent alors à de véritables traverses intermédiaires permettant de maintenir l'équerrage des bâtis. Les petits-bois verticaux sont, quant à eux, interrompus à chaque assemblage et ne jouent aucun rôle dans la tenue des bâtis. Ils ne sont d'ailleurs pas chevillés.

*Les jets d'eau*

Les vantaux vitrés du haut comportent des jets d'eau taillés dans la masse. La sous-face de leur profil en doucine n'est pas rainurée pour former un larmier. Quant aux vantaux du bas, ils sont munis de jets d'eau rapportés en châtaignier. Leur profil, identique aux autres, se raccorde difficilement sur le faux meneau (fig. 4.5).

A ce stade, il est intéressant de décrire quelque peu les autres croisées, celles-ci montrant parfois des caractéristiques différentes. Si, là encore, les vantaux inférieurs ne présentent que des jets d'eau rapportés, les vantaux du haut, eux, affichent trois dispositions :

- des vantaux avec jet d'eau profilé dans la masse, comme sur la croisée relevée ;
- des vantaux sans jet d'eau ;
- des vantaux avec jet d'eau rapporté par clouage.

L'authenticité des jets d'eau profilés dans la masse peut être attestée. Les vantaux ne semblent avoir subi aucun démontage pour remplacer leur traverse basse. Sur la croisée relevée, les jets d'eau sont fabriqués dans un chêne de teinte foncée, particulièrement dense, à cernes serrés, identique aux montants. A l'intérieur, la dégradation du quart-de-rond par l'eau de condensation provenant du vitrage est importante, malgré la densité du bois employé. On peut donc assurer que, dès l'origine, une partie des croisées a reçu des jets d'eau.

Les vantaux sans jet d'eau sont plus étonnants. Il est peu vraisemblable qu'ils aient été éliminés (bûchés) parce que trop dégradés, ceux d'origine étant dans un état satisfaisant. Cette caractéristique pourrait montrer un léger décalage chronologique dans la fabrication de l'ensemble ou la main de plusieurs compagnons aux habitudes différentes.

Dans le cas des vantaux avec jet d'eau rapporté, on peut estimer que leur ajout a été fait plus tard, au vu de leur essence de bois (châtaigner), de leur liaison maladroite avec le meneau et de leur conception contraire aux jets d'eau massifs.

---

1 Voir les croisées de l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001) ou de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002).
2 P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 264.
3 Ibid., p. 264.

Une première série de croisées a peut-être été réalisée sans aucun jet d'eau, puis une seconde avec ces éléments disposés uniquement sur les vantaux supérieurs, là où la liaison avec le meneau peut être résolue simplement. Plus tard, des jets d'eau en châtaignier auraient alors été ajoutés sur les vantaux n'en possédant pas.

### Les volets

La croisée conserve une conception très traditionnelle. Les volets, dont l'épaisseur varie de 28 à 31 mm, sont interrompus au droit du croisillon. Ils reprennent le système classique de ferrage sur les vantaux vitrés. A l'extérieur, ils sont moulurés d'une doucine. Toutefois, plusieurs croisées montrent également des volets moulurés aux deux faces. Certains aspects sont pourtant plus novateurs, comme l'utilisation de bois résineux pour les bâtis et panneaux ou la réduction du compartimentage, voire surprenants, comme l'assemblage des bâtis à coupe d'onglet plus employé dans le mobilier.

## *La serrurerie*

### Les organes de rotation

Les vantaux vitrés comme les volets adoptent les classiques fiches à gond qui ont succédé aux fiches à broche rivée et permettent le démontage des bâtis.

### Les organes de fermeture

Les vantaux du haut ferment par un unique loquet à ressort indépendant qui libère les deux vantaux en même temps (plan n°7 / fig. 3.6 et 3.7). Sa clenche n'est pas prolongée par une queue, mais coudée pour former un œil à son extrémité opposée. Ceux du bas ferment par des verrous verticaux (plan n°8 / fig. 3.1, 3.3 et 3.4). Plus traditionnellement, les volets sont condamnés par des loquets à ressort, dont la clenche était manœuvrée par une cordelette (plan n°7 / fig. 3.2 et 3.7), et par des targettes au niveau le plus bas (plan n°8 / fig. 3.4 et 3.5). Ces ouvrages sont fixés par des platines à panaches, repercées et légèrement ciselées. Les platines sont identiques et régulières, tout comme les conduits. Il y a un souci évident de standardisation de la fabrication. D'autres modèles de loquet ont été employés sur les volets supérieurs de certaines croisées (fig. 4.4 et 4.6). Ils pourraient correspondre à un réemploi ou une fabrication plus ancienne.

## *La vitrerie*

Les verres, relativement gauches, ont une épaisseur d'environ 1,2 mm. Ils mesurent 259 mm de large et 277 mm de haut. Leur teinte est verdâtre et leur matière présente quelques bulles d'air et des rayures concentriques. Ils ont été découpés dans des plats de verre circulaires et laissent apparaître parfois des traces de boudine (fig. 1.7). Ils sont montés dans un réseau de petits-bois et encadrés par des plombs de 7 mm fixés aux seuls angles, suivant une technique décrite par Pierre Bullet[4] et également employée quelques années plus tôt à l'hôtel de Limur à Vannes (plan n°9 / fig. 4.1 et 4.3).

## *Datation*

Il s'agit d'une croisée qui abandonne la conception traditionnelle à meneau et croisillon, tout comme les panneaux de vitrerie, mais conserve un meneau simulé et un système d'étanchéité à recouvrement. Elle adopte timidement les jets d'eau, montre de remarquables battants à noix et présente un parti intérieur original avec sa fausse traverse d'imposte. Ces caractéristiques, alliées à l'emploi de bois d'essences différentes, permettent de penser que les croisées de l'ancien évêché de Tréguier ont été fabriquées durant la première ou la deuxième décennie du XVIIIe siècle.

*Remerciements :* *à M. Jean-Luc de La Bernardie, Directeur des ateliers de menuiserie DLB à Brest, pour la mise à disposition de cette croisée et ses précieux conseils.*

Situation

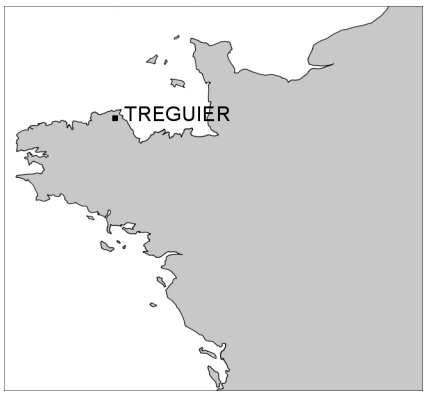


Typologie

Type 3.MM.A.4.

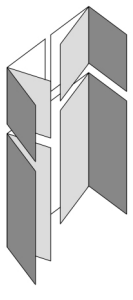

Documents annexés

Planche n°1 : Edifice et fenêtres
Planche n°2 : Croisée
Planche n°3 : Serrurerie
Planche n°4 : Croisée (détails)
Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
Plan n°3 : Croisée / perspective
Plan n°4 : Sections horizontales A-A et B-B
Plan n°5 : Sections horizontales C-C et D-D
Plan n°6 : Sections verticales E-E et F-F
Plan n°7 : Serrurerie
Plan n°8 : Serrurerie
Plan n°9 : Vitrerie

4 Ibid., p. 283.

Fig. 1.1. Façade sud

Fig. 1.2. Façade nord

Fig. 1.3. Façade nord

Fig. 1.4. Façade sud / pavillon ouest

Fig. 1.5. Façade sud / pavillon ouest

Fig. 1.6. Façade sud / pavillon ouest

Fig. 1.7. Façade sud / pavillon ouest

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | Planche n°1 - Edifice et fenêtres | | |
|---|---|---|---|
| Ancien évêché | A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

Fig. 2.1. Croisée (modèle étudié)

Fig. 2.2. Croisée (autre modèle)

Fig. 2.3. Vantaux vitrés et volets inf. (int.)

Fig. 2.4. Croisée (volets déposés)

Fig. 2.5. Vantaux vitrés inf. (int.)

Fig. 2.6. Vantaux vitrés inf. (ext.)

Fig. 2.7. Vantaux vitrés et volets sup. (int.)

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Planche n°2 - Croisée | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

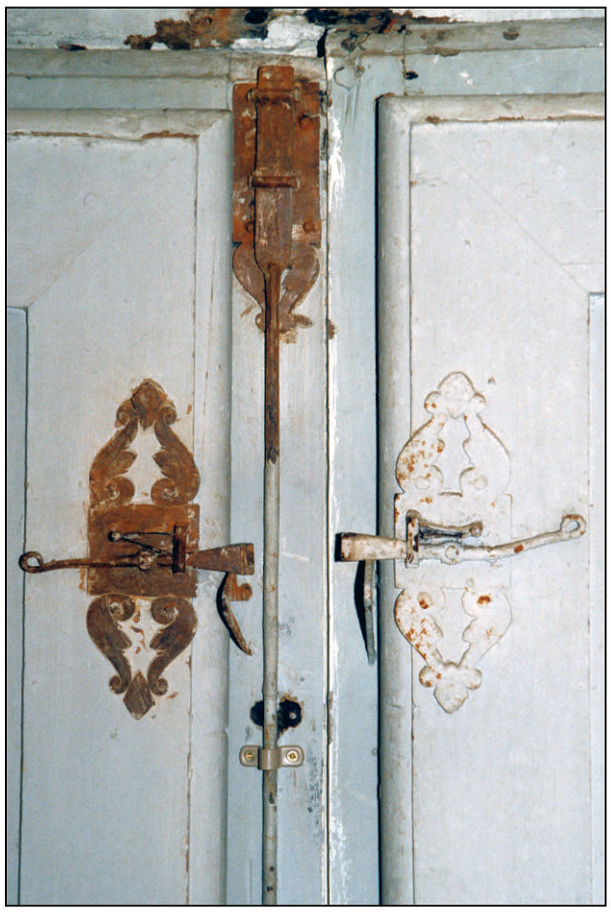

Fig. 3.1. Vantaux et volets inf. / verrou et loquets

Fig. 3.2. Volet inférieur / loquet

Fig. 3.3. Vantail vitré inférieur / verrou

Fig. 3.4. Vantaux et volets inf. / targettes et verrou

Fig. 3.5. Volet inférieur / targette

Fig. 3.6. Vantail vitré supérieur / loquet

Fig. 3.7. Vantaux vitrés et volets supérieurs / loquets

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Planche n°3 - Serrurerie | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

# Planche n°4 - Croisée (détails)

A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002

TREGUIER (Côtes d'Armor)

Ancien évêché

Fig. 4.1. Vitrage (face extérieure)

Fig. 4.2. Mouluration et ferrage

Fig. 4.3. Vitrage (face extérieure)

Fig. 4.4. Loquet (autre croisée)

Fig. 4.5. Pièce d'appui et jets d'eau

Fig. 4.6. Loquet (autre croisée)

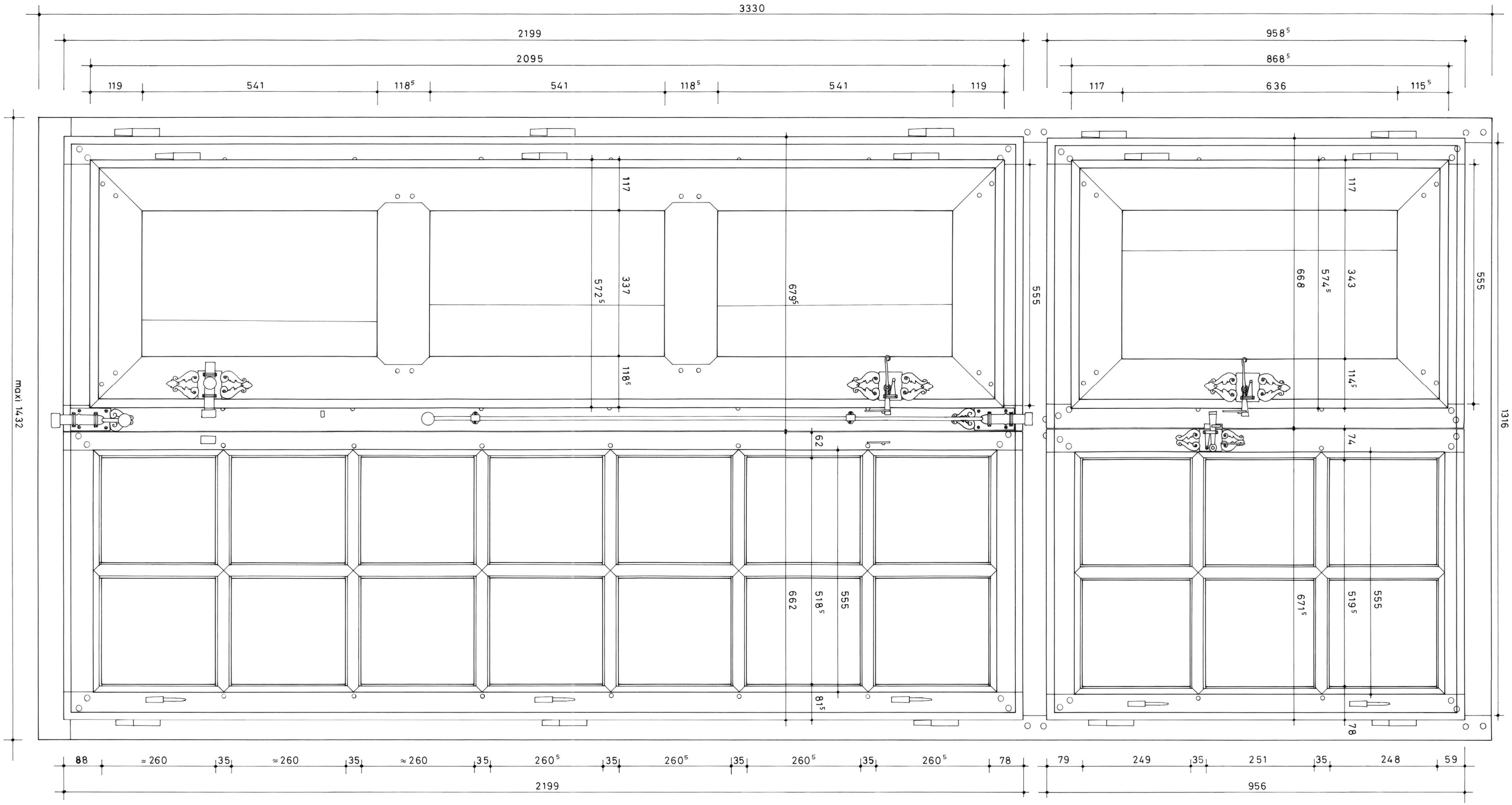


| TREGUIER (Côtes d'Armor) | Plan n°1 - Croisée / élévation intérieure | | |
|---|---|---|---|
| Ancien évêché | A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

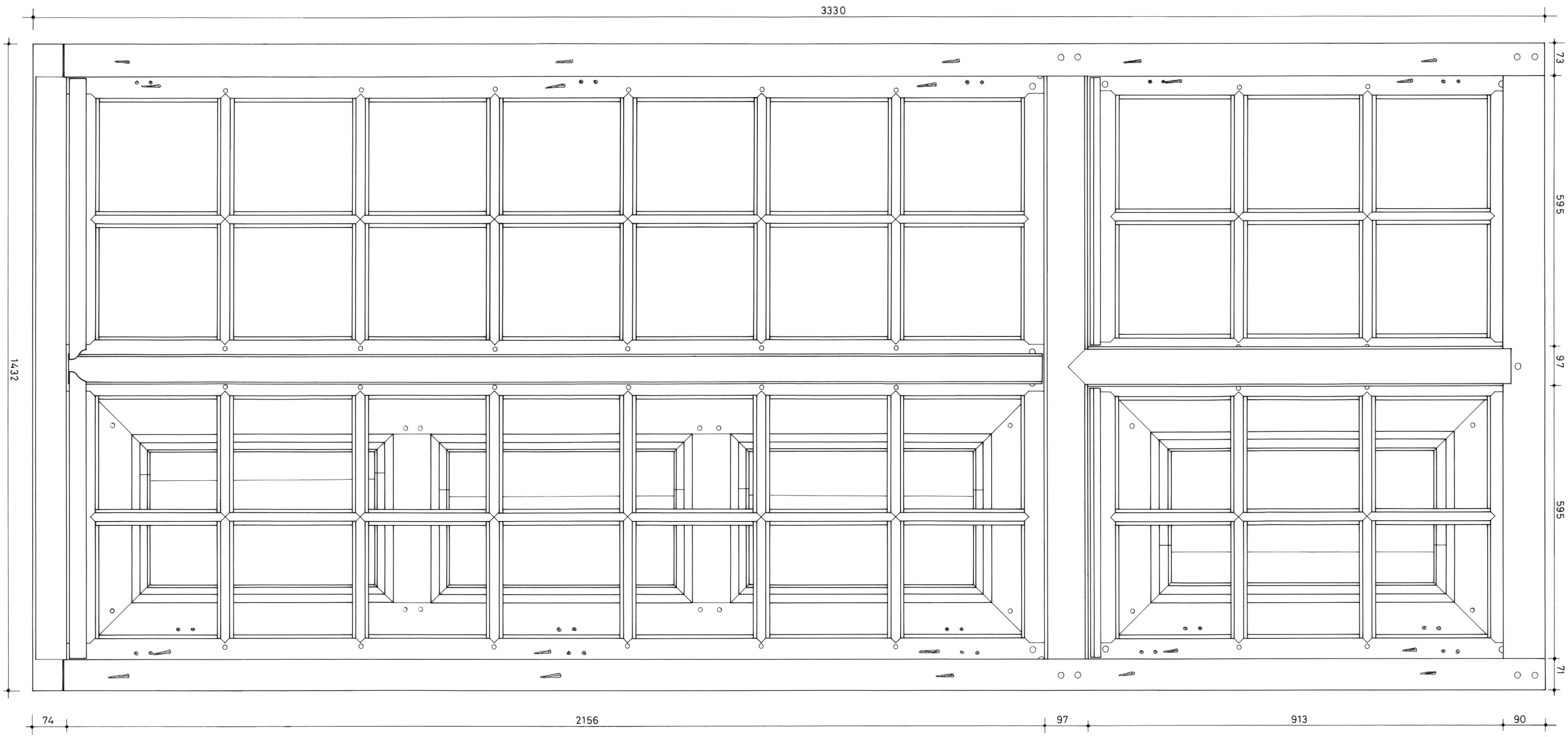


| TREGUIER (Côtes d'Armor) | Plan n°2 - Croisée / élévation extérieure | | |
|---|---|---|---|
| Ancien évêché | A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Plan n°3 - Croisée / perspective | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | Plan n°4 - Sections horizontales A-A et B-B | | |
|---|---|---|---|
| Ancien évêché | A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

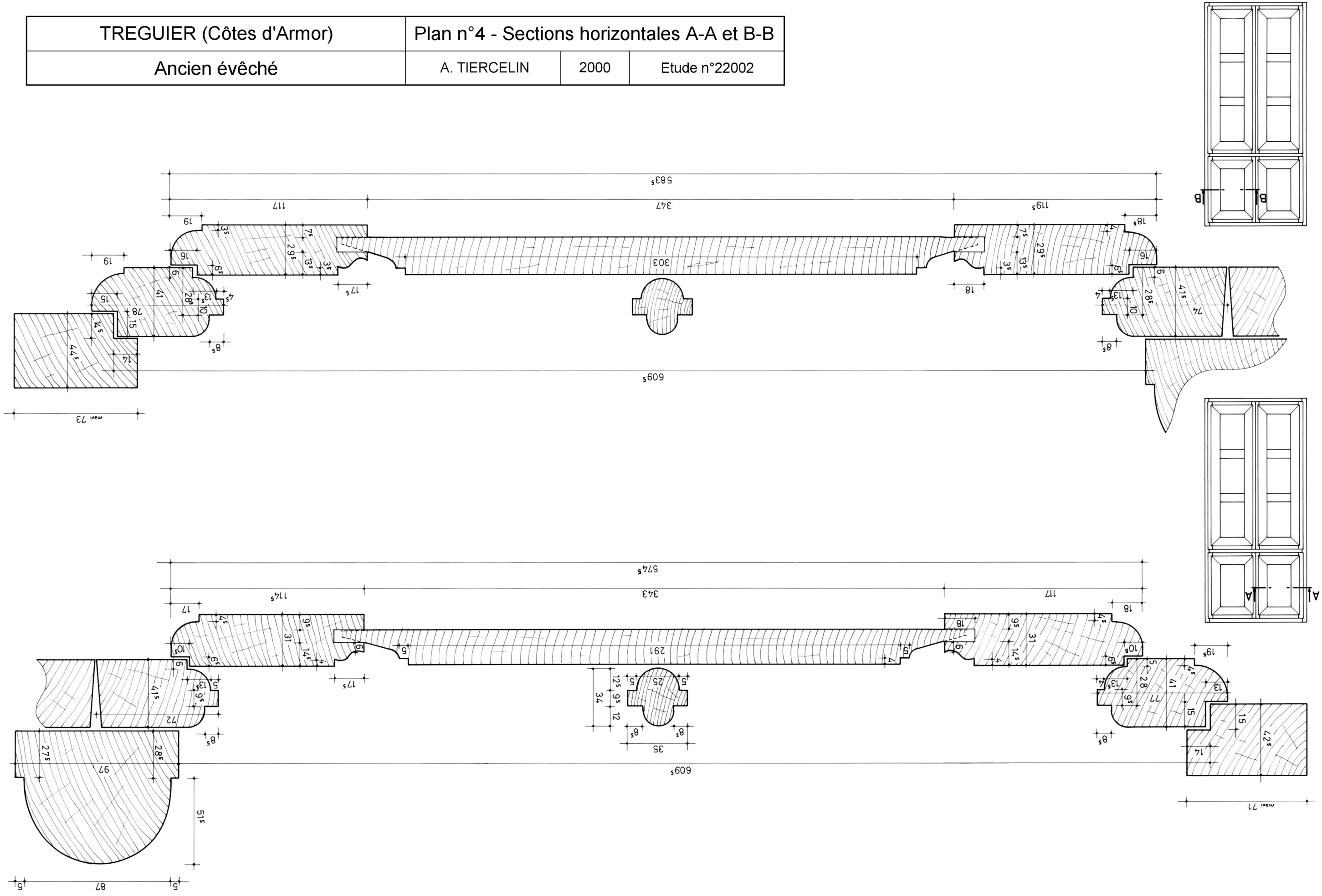

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | Plan n°5 - Sections horizontales C-C et D-D | | |
|---|---|---|---|
| Ancien évêché | A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

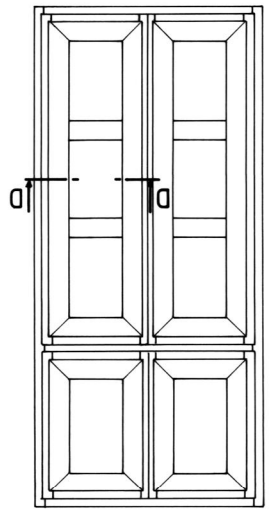


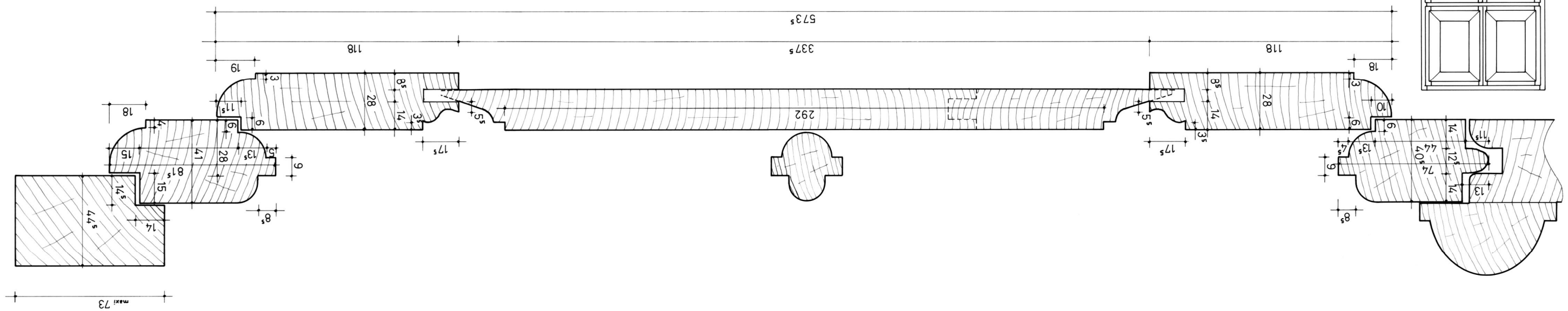


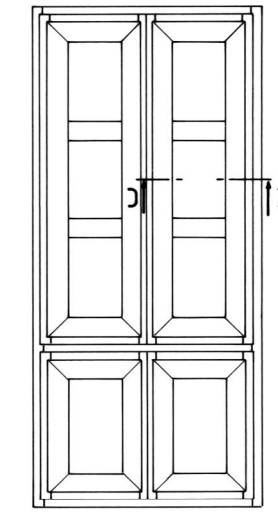


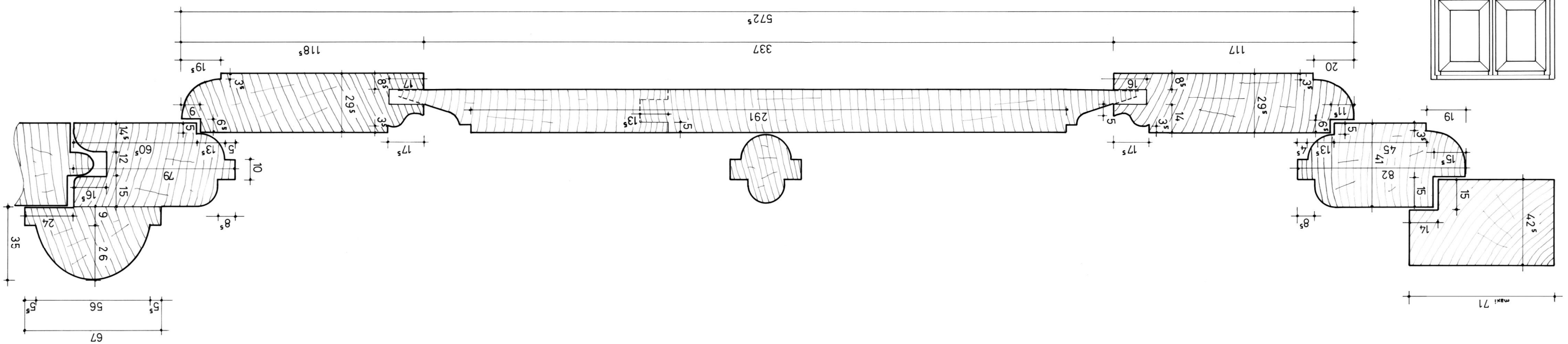

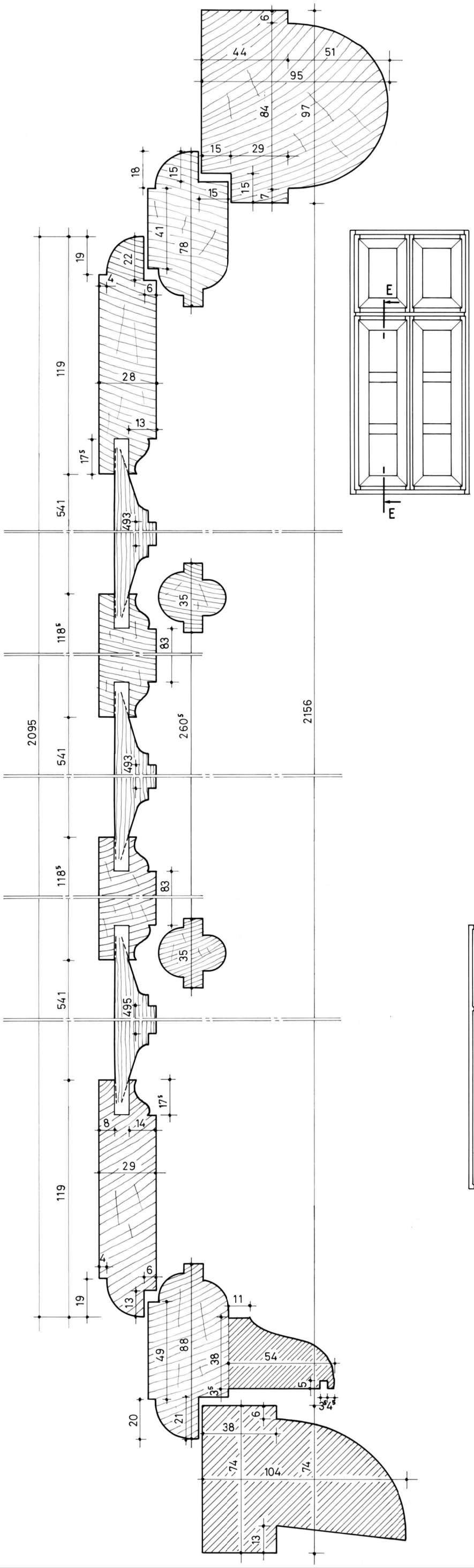





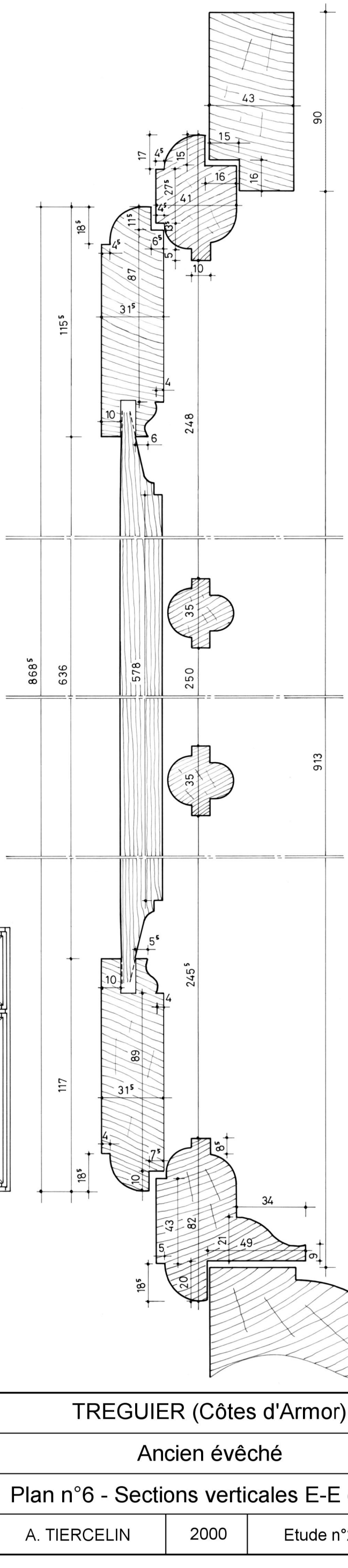


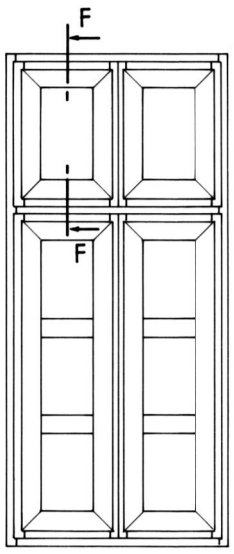


| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Plan n°6 - Sections verticales E-E et F-F | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

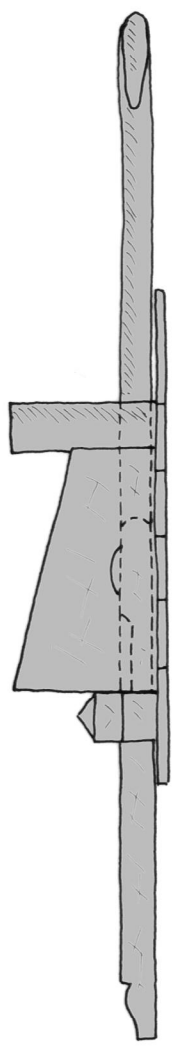

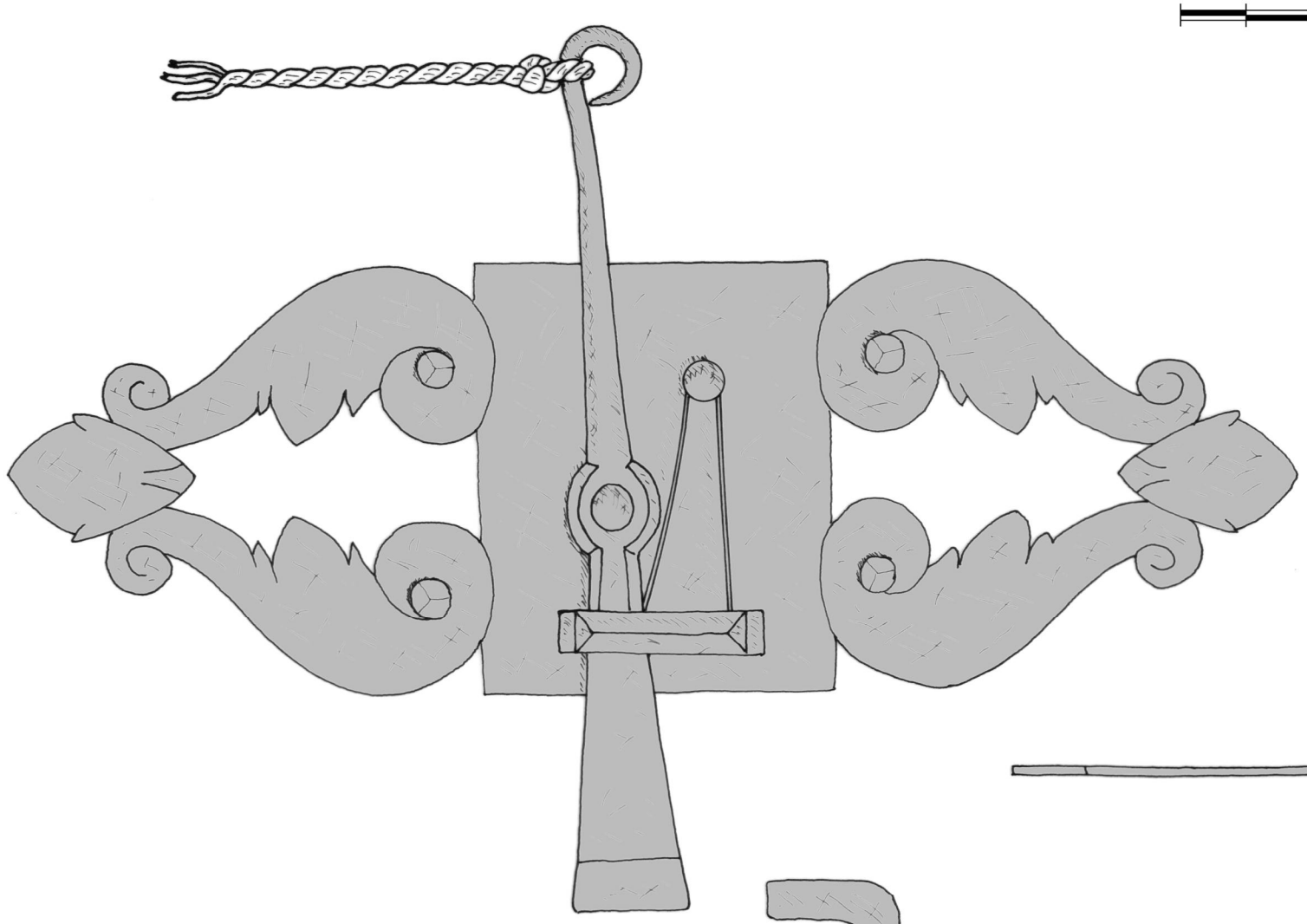

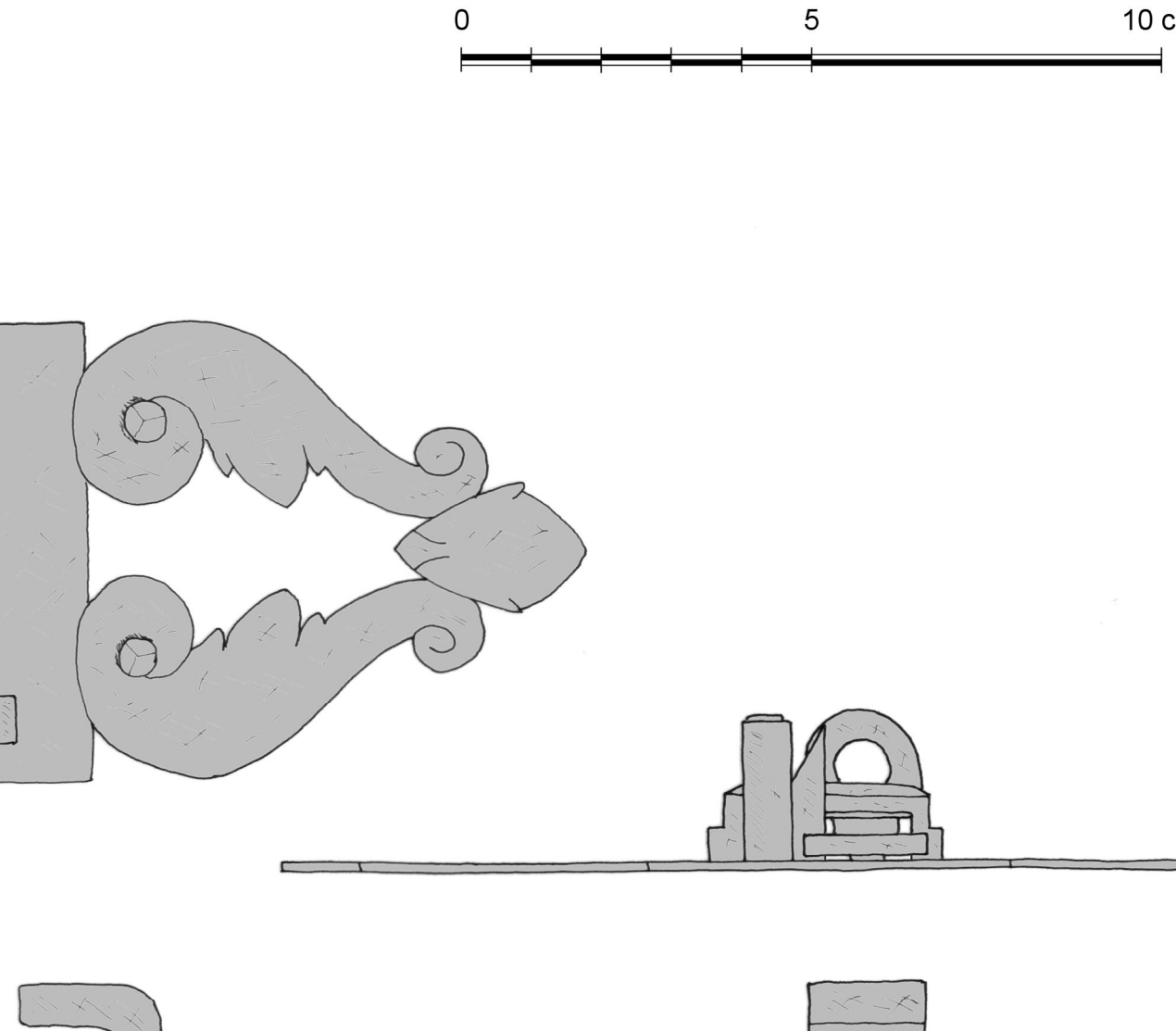

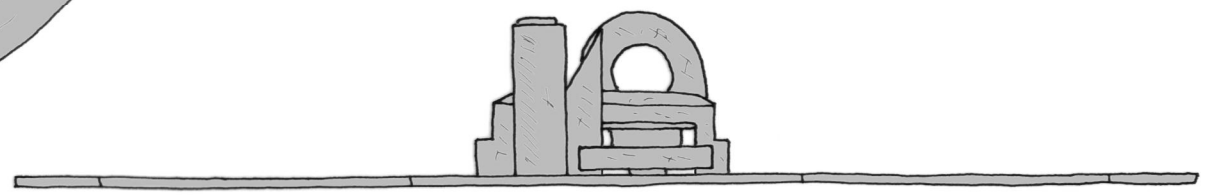

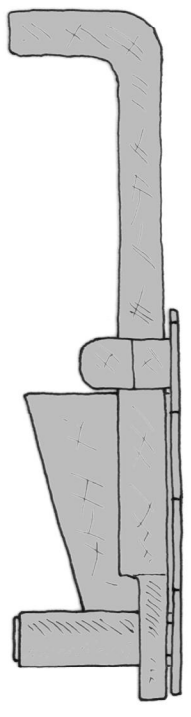

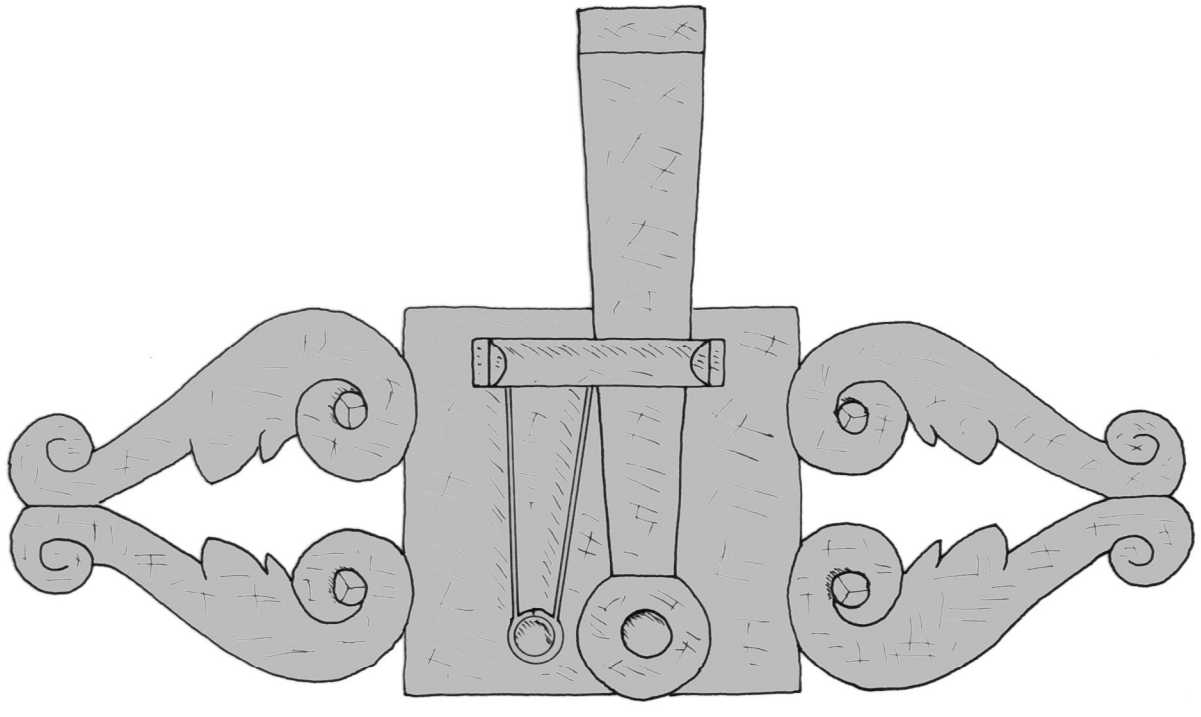

| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Plan n°7 - Serrurerie | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

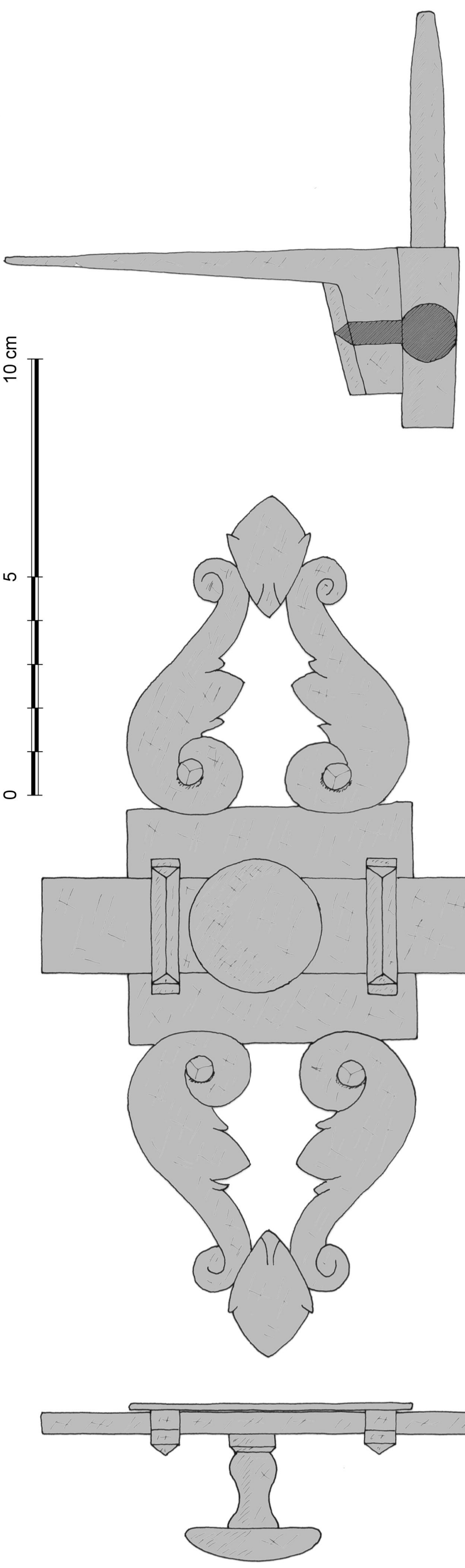

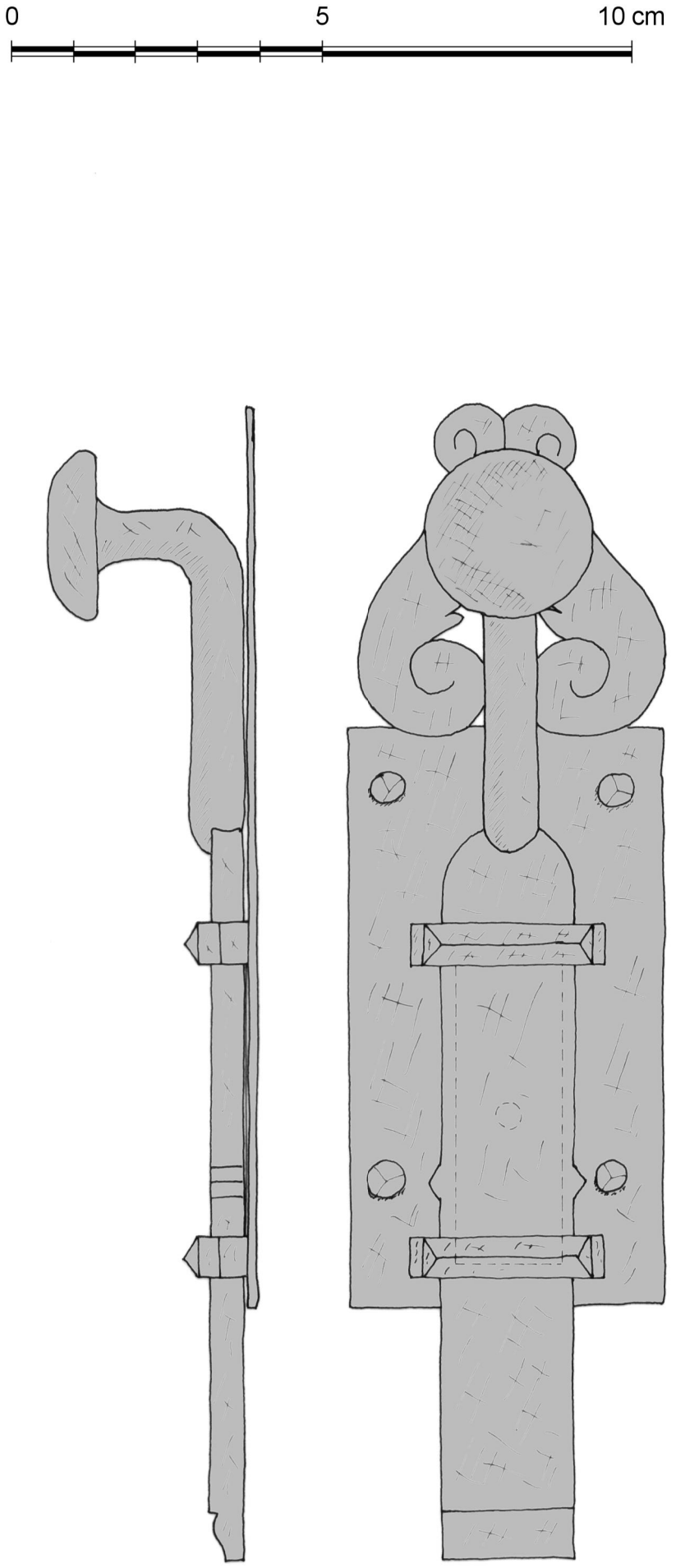



| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Plan n°8 - Serrurerie | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |

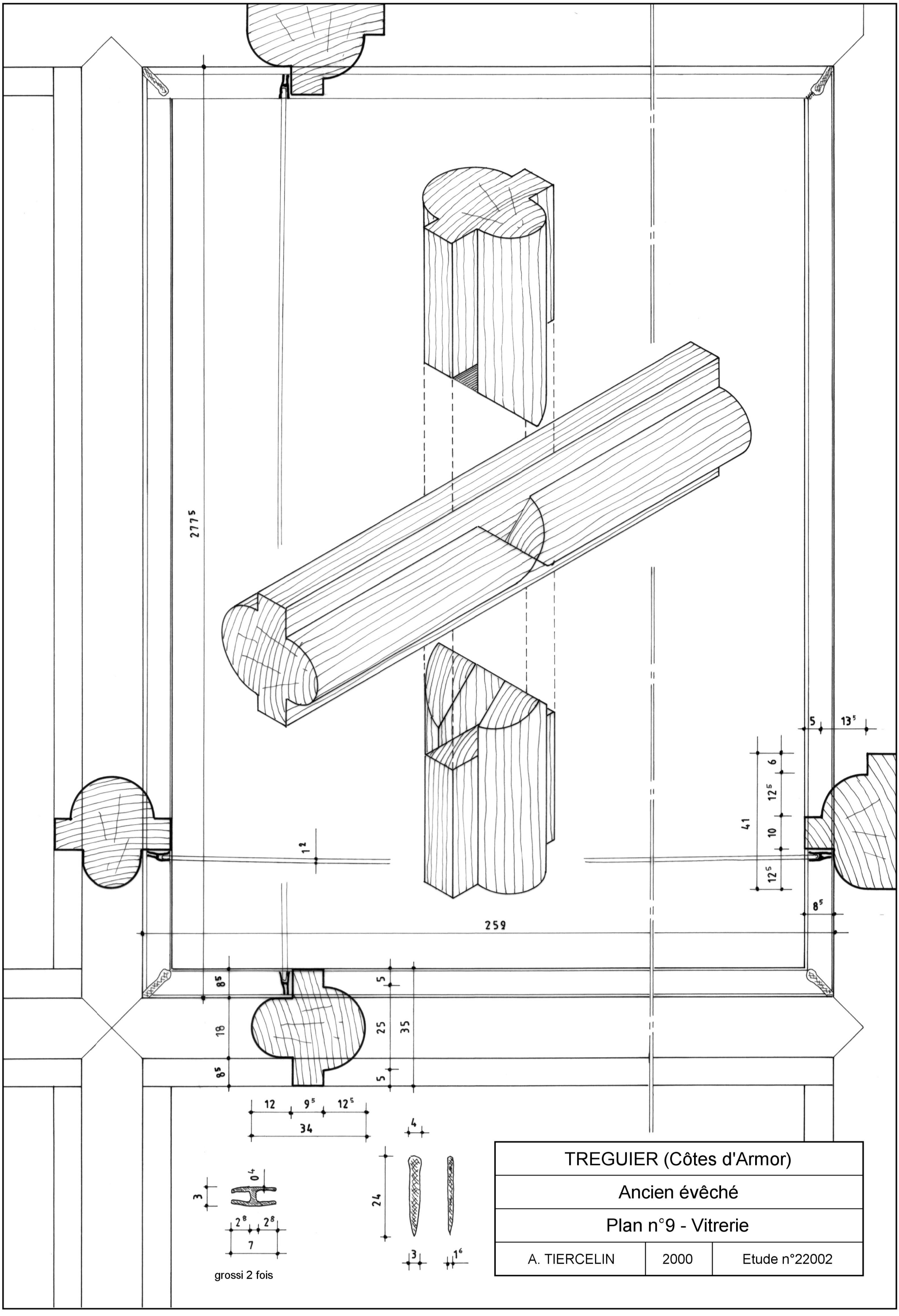


| TREGUIER (Côtes d'Armor) | | |
|---|---|---|
| Ancien évêché | | |
| Plan n°9 - Vitrerie | | |
| A. TIERCELIN | 2000 | Etude n°22002 |